Notice de sélection pour le Recrutement de Consultant Individuel

IC/78/PCH/2020

Date: 28 Septembre 2020

Pays : République Centrafricaine

Intitulé : Recrutement d'un(e) Consultant(e) International(e) chargé (e) de l'élaboration d'un guide pour les développeurs des microcentrales Hydroélectriques (MCH) alimentant des mini-réseaux.

Recrutement d'un(e) Consultant(e) National(e), Assistant(e) Technique en appui au/la Consultant(e) International(e) chargé (e) de l'élaboration d'un guide pour les développeurs des microcentrales Hydroélectriques (MCH) alimentant des mini-réseaux.

Durée de la mission : 45 jours ouvrables

Lieu Bangui

Prière envoyer vos propositions (propositions technique et financière) dûment signées à l'adresse e-mail achats.cf@undp.org avec mention de la référence et intitulé du dossier. **Votre proposition devra être reçue** au plus tard le 12 Octobre **2020**. N'hésitez pas à écrire à l'adresse procurement.cf@undp.org pour toute information complémentaire.

I. INFORMATIONS SUR LE POSTE	
Titre des postes	1. Consultant(e) International(e) chargé (e) de l'élaboration d'un guide pour les développeurs des microcentrales Hydroélectriques (MCH) alimentant des mini-réseaux. 2. Consultant(e) National(e), Assistant(e) Technique en appui au/la Consultant(e) International(e) chargé (e) de l'élaboration d'un guide pour les développeurs des microcentrales Hydroélectriques (MCH) alimentant des mini-réseaux.
Nombre de postes	02
Niveau du (des) Poste (s) (Local ou International)	National et International
Nature de la consultation (Support/Substance) :	**(Support/Substance)**
Type de contrat et Grade	IC
Type d'affectation (Home based ou sur site)	Bangui
Lieu d'affectation	République Centrafricaine
Supervision	Représentante Résidente Adjointe au Programme
Durée de la mission	45 jours ouvrables
Date estimative de démarrage de la mission	Dès signature du contrat
II. CONTEXTE/OBJECTIF	

La République Centrafricaine (RCA) avec une superficie d'environ 623 000 km^2, 5,069 millions d'habitants (dont 50,2% de femmes parmi lesquelles et 61% vivant en milieu rural), dispose d'un potentiel important en ressources naturelles notamment agropastorale avec 15 millions d'hectares de terres arables et de riches terres de pâturage dont l'étendue et le parcours sont estimés à 16 millions d'hectares, forestières avec 5,6 millions d'hectares de forêts dense et humide et 301 espèces d'arbres identifiées, minières avec plus de 450 indices miniers et pétroliers identifiés dont le diamant, l'or, le fer, l'uranium, hydrauliques avec une pluviométrie, à plus de 160 milliards de m³ en moyenne par an à 47 milliards m^3/an d'eau de surface, 35 milliards m^3/an d'eau souterraine et un potentiel hydroélectrique du pays est de 2 000 MW dont 1% est valorisé. Malgré ce fort potentiel, la RCA est classée parmi les dix pays les plus pauvres au monde.

L'appui de la communauté internationale a permis à la RCA de retrouver, après trois années de transition, l'ordre constitutionnel à l'issue des élections libres et démocratiques en mars 2016. L'accalmie retrouvée a permis d'adopté le « *Plan de relèvement et de consolidation de la paix pour la Centrafrique (RCPCA 2017-2021)* » qui a été présenté à la communauté des bailleurs de fonds à la table-ronde de Novembre 2016 à Bruxelles. Ce document sert de cadre pour les interventions du Gouvernement et des partenaires au développement et constitue un instrument pour la mobilisation des ressources. Malgré les efforts déployés par le Gouvernement et la communauté internationale dans le sens de la reconstruction, le relèvement et de la consolidation de la paix, le pays demeure fragile, avec d'importants défis à relever.

C'est ainsi qu'au niveau du secteur de l'énergie, malgré les efforts entrepris depuis la grande période d'étiage de 1983, en 2016, le taux d'accès à l'électricité est de 23% à Bangui et 3,7% au niveau national, le taux de desserte est de 24%, et le taux d'électrification de 3,8% et quasi nul à l'intérieur du pays. Ces faibles taux de desserte et d'électrification ont fait de la biomasse et les combustibles fossiles, les principales sources d'énergie en 2016, avec 98% du bilan énergétique soit 2,64 millions de tep de bois consommés durant l'année. Dans ces conditions, le secteur de l'énergie est devenu le 3ème plus grand producteur de CO_2 derrière les secteurs agricole et sylvicole avec 2% d'émissions par an qui pourrait atteindre près de 25% du total des émissions de gaz à effet de serre du pays à l'horizon 2030.

Le sous-secteur de l'électricité est caractérisé par l'insuffisance et l'instabilité de l'offre d'électricité en RCA, qui augmentent les coûts de production. Les problèmes dans ce secteur sont vécus par toute la population, mais ils sont plus aigus pour les femmes, parce qu'elles doivent assurer l'approvisionnement de leur famille en combustible, en eau potable, en produit alimentaire.

III. JUSTIFICATION

Dans le domaine du sous-secteur de l'électricité, la RCA fait face à deux préoccupations majeures inhérentes à l'amélioration de l'accès des populations rurales à l'électricité et la mise en œuvre de ses engagements internationaux en matière de lutte contre les changements climatiques en général et la réduction des émissions gaz à effet de serre en particulier. Afin de répondre à ces préoccupations, en 2017, à la du Gouvernement, le PNUD, dans le cadre de ses interventions, a initié le projet permettant de mettre en œuvre des mesures d'atténuation avec l'appui du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM).

Le processus ayant abouti à la signature du Document de Projet (ProDoc) par le Gouvernement et le PNUD en Juin 2018, à l'installation de l'équipe du projet en Juillet 2018 et la mise ne place du Comité de Pilotage le 05 novembre 2019, a été conduit avec un pool de consultants nationaux et internationaux a été recruté par le PNUD pour l'élaboration du ProDoc. Les travaux ont conduit à la réalisation d'une étude sommaire d'identification et d'analyse des sites du projet, menée en relation avec les cadres nationaux (Direction Générale de l'Énergie et ACER) sur la base des données collectées sur le terrain. Par ailleurs, une visite des 21 sites présélectionnés, a permis à l'équipe de la mission de consultation, de déterminer les critères ayant permis à la partie nationale de sélectionner les sites de Mbeko (à Mbaïki), Gbassem (à Boda), Gamboula-Kadéi (à Gamboula) et Baïdou (à Bambari) pour leur potentiel, la proximité des consommateurs et l'importance du marché électrique de ses localités qui abritent des activités d'exploitation minière, forestière et agropastorale. Il s'agit des sites pilotes pour chacun desquels il est prévu d'installer des petites centrales hydroélectriques d'une puissance de 500 kW soit au total 2 MW pour les quatre (04) sites (cf. tableau ci-dessous).

Nom du site	Préfecture	Puissance envisagée (kW)	Cours d'eau	Localités de consommation et distance du site PCH (km)
Chute de Mbecko	Lobaye	600 kW	Mbeko	**Mbaïki** 10 km du site + 4,5 km de réseau de distribution ENERCA en ville.
Gbassem	Lobaye	550 kW	Loamé	**Boda**

				1,5 km du site + Réseau de distribution ENERCA existant sur 6 km en ville.
Gamboula	Mambéré Kadei	420 kW + 120 kW existante	Kadei	**Gamboula** 3 km du site + réseau locale existante des ONG. Pas de réseau de distribution en ville.
Baidou (Bac)	Ouaka	600W	Baïdou	**Bambari** 13 km du site + 8,9 km Réseau de distribution ENERCA existant en ville.

La durée du projet est de cinq (05) ans avec un budget total estimé à 19,300,000 USD dont 16,000,000 USD à mobiliser. Au terme de la mise en œuvre du projet, les quatre petites centrales hydroélectriques devant être construites permettront de fournir des services d'électricité à environ 15 000 ménages des villages des sites retenus, grâce à des mini-réseaux destinés à des activités génératrices de revenus et à l'utilisation des ménages/communautés. L'électrification des villages nécessitera la production d'environ 39 770 MWh d'électricité sur la durée du projet avec une production annuelle de 14 535 MWh à maintenir sur les 25 ans de durée de vie des installations. L'usage de l'hydroélectricité permettra d'éviter 35 000 tonnes de CO_2 au cours de la période de 5 ans du projet et 13 000 tonnes de CO_2 par la suite, sur les 21 à 23 années restantes de la vie utile des équipements. Ainsi, il est envisagé que le pays puisse éviter 327 250 tonnes de CO_2 durant toute la durée de vie des équipements (25 ans).

L'objectif global du projet de "*Promotion des petites centrales hydroélectriques pour alimenter des mini-réseaux afin d'assurer un meilleur accès aux services énergétiques modernes en République Centrafricaine (PCH-RCA)*" est d'appuyer le Gouvernement de la République Centrafricaine à "garantir l'accès à des services énergétiques efficaces, durables et modernes à la population rurale d'ici 2030, à un coût abordable "et de manière durable, avec un impact négatif minimal sur l'environnement. Ce faisant, il permettra également de formuler un modèle d'entreprise approprié devant garantir la durabilité des mini-réseaux et assurer la promotion de l'investissement dans les mini-réseaux hydroélectriques.

Au plan stratégique, ce projet est cohérent avec la stratégie FEM-6 de lutte contre le changement climatique (CCM-1, transfert de technologie, stratégies et politiques de soutien) et vise deux objectifs stratégiques spécifiques : (1) favoriser le financement et le développement opportuns des technologies à faibles émissions de carbone et des options d'atténuation, et en démontrer les effets et, (2) : développer et mettre en œuvre un ensemble de mesures et d'initiatives stratégiques innovantes pour encourager la mise en place de mesures d'atténuation

Sur le plan opérationnel, conformément au ProDoc, le projet comprend quatre (04) objectifs spécifiques :

(i) Doter le sous-secteur de l'électricité d'instruments politiques et financiers ainsi que de systèmes d'incitation en faveur des mini- réseaux de PCH
(ii) Renforcer les capacités de gestion des mini-réseaux de PCH
(iii) Construire quatre (04) mini-réseaux de PCH
(iv) Développer les relations publiques et promouvoir des investissements dans les PCH

Afin que le projet atteigne son objectif, il est nécessaire, d'améliorer le cadre institutionnel national afin qu'il soit plus propice à la promotion des investissements dans le développement des petites centrales hydroélectriques, en établissant un instrument financier qui facilitera la participation du secteur privé à l'électrification des villages par le biais de mini-réseaux issus des petites centrales hydroélectriques dans le pays. En effet, à ce jour, le Gouvernement centrafricain, dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de développement du sous-secteur de l'électricité, dispose depuis le 1er janvier 2005, d'un Code de l'Électricité qui libéralise les activités de production, de transport, de distribution et de commercialisation de l'électricité et d'une politique énergétique nationale adoptée le 18 mars 2010 nécessitant une actualisation en vue de prendre en compte les orientations émergentes notamment en ce qui concerne la promotion de l'hydroélectricité à travers les pico, micro et mini centrales en RCA y compris les autres ENR. C'est pour renforcer ce dispositif que conformément au Plan de Travail Annuel 2019, le Projet a produit et remis au Gouvernement un Document de Politique Énergétique Décentralisée (PED) et un Document d'opérationnalisation du fonds de garantie et d'investissement. Tout en servant de catalyseur pour une utilisation efficace de l'énergie afin d'améliorer les moyens de subsistance de la population centrafricaine et de stimuler la croissance économique, la réalisation de ces travaux permettra au Gouvernement d'intégrer non seulement l'énergie dans la planification nationale et sectorielle mais de prendre en compte la dimension genre dans la problématique de développement de l'électrification rurale et de favoriser l'accès des promoteurs et investisseurs au marché des PCH.

C'est dans cette optique que le Bureau du PNUD Centrafrique, dans le cadre du Projet de "*Promotion des petites centrales hydroélectriques pour alimenter des mini-réseaux afin d'assurer un meilleur accès aux services énergétiques modernes en République Centrafricaine (PCH-RCA)*", recherche le service individuel de deux consultants(es), un(e) international(e) et un(e) national(e), pour l'élaboration d'un guide sur le développement des microcentrales Hydroélectriques (MCH) alimentant des mini-réseaux.

IV. FONCTIONS ET RESPONSABILITES

L'objectif général de la mission du(de la) consultant(e) international(e) appuyé(e) par le(la) consultant(e) national(e), est d'élaborer un guide sur le développement des microcentrales Hydroélectriques (MCH) alimentant des mini-réseaux destiné à tous ceux qui souhaiteraient développer la petite hydroélectricité en RCA en totale compatibilité environnementale et en priorité : aux collectivités sollicitées pour -ou interpellées par- un projet sur leur territoire ; aux bailleurs et financeurs, interrogés sur leur soutien éventuel à un projet ; aux start-ups ou développeurs privés ; aux services instructeurs ; aux professionnels de la filière (bureau d'études, constructeurs) ; et, aux associations locales.

Sous la supervision directe de la Représentante Résidente Adjointe au Programme et en lien direct avec la Chargée de Programme Environnement et Développement Durable, le Chef de Projet (CP) et le Consultant International, assistant technique du Projet, les consultants(es), selon leurs postes, seront individuellement responsables des tâches suivantes:

1. Consultant(e) International(e) chargé (e) de l'élaboration du guide sur le développement des microcentrales Hydroélectriques (MCH) alimentant des mini-réseaux (Chef de file)

- collecter au plan général, toutes les données et informations sur la réglementation et les procédures, les petites centrales hydroélectriques, les études techniques, environnementales et financières ;
- produire, sur la base des données collectées, des notes synthétiques sur :
  - ✓ les généralités : notions générales sur les petites centrales hydroélectriques, contexte de la petite hydroélectricité, choix du site (les approches), partenaires d'un projet, … ;
  - ✓ la réglementation et les procédures : droit d'utilisation de l'énergie hydraulique, droit de l'environnement, autres procédures, nouvelle installation ou rénovation d'ouvrage ;
  - ✓ Les études techniques : puissance d'une petite centrale hydroélectrique, génie civil, ouvrages de production d'énergie électrique, évacuation et livraison de l'électricité ;
  - ✓ Les études environnementales : étude d'impact, milieu physique, milieu naturel, milieu humain, suivi de l'environnement ;
  - ✓ Les études financières : coût d'installation d'une petite centrale hydroélectrique, prévisions d'exploitation d'une petite centrale hydroélectrique, appréciation de la rentabilité ;
- proposer un plan de rédaction du guide prenant en compte les notes synthétiques produites y compris une bibliographie, des sites Internet et des index ;
- rédiger le guide pour développeurs de petites centrales hydroélectriques ;
- animer l'atelier de validation du guide pour développeurs.

2. **Consultant(e) National(e), Assistant(e) Technique en appui à l'élaboration du guide sur le développement des microcentrales Hydroélectriques (MCH) alimentant des mini-réseaux**

Tout en étant disponible pour exécuter les missions spécifiques que peut lui confier le/la consultant(e) international(e), le Consultant(e) National(e) aura à :

- Appuyer, au plan local, le processus de collecte spécifique de toutes les données et informations sur la réglementation et les procédures, les petites centrales hydroélectriques, les études techniques, environnementales et financières ainsi que les que les textes nationaux en la matière (cadastre, mines, hydraulique, agropastoral, travaux d'utilité et de bien public, …) ;
- Contribuer à la production des notes synthétiques sur :
  - ✓ les généralités nationales : Place de l'hydroélectricité dans la Politique énergétique nationale, la Politique énergétique décentralisée, contexte de la petite hydroélectricité en RCA, Cartographie du potentiel hydroélectrique de la RCA, sites potentiellement viables, … ;
  - ✓ la réglementation et les procédures nationales : production, transport, distribution et commercialisation de l'électricité, droit d'utilisation de l'énergie hydraulique, droit de l'environnement, autres procédures, nouvelle installation ou rénovation d'ouvrage ;

- ✓ Les études environnementales : textes nationaux sur l'environnement, mesures de protection de l'environnement, cahier de charge environnemental de protection de l'environnement, rôle de la Commission nationale pour l'environnement et le développement durable (CNEDD) dans le développement de l'hydroélectricité, étude d'impact, milieu physique, milieu naturel, milieu humain, suivi de l'environnement ;
- ✓ Les études financières : coût d'exploitation des centrales hydroélectriques de la RCA, appréciation de la rentabilité, critères de tarification de l'électricité à Bangui et en milieu rural, textes douaniers sur l'importation des équipements techniques et conditions d'exonération ;

- contribuer à la rédaction du guide pour développeurs de petites centrales hydroélectriques
- coanimer l'atelier de validation du guide pour développeur proposé.

Résultats attendus et livrables :

Pour le/la consultant(e) international(e) :

- Une note sur l'approche méthodologique accompagnée d'un planning détaillé de travail y compris les activités, le calendrier conformément aux termes du contrat est disponible.
- Rapport (Draft 1) comprenant les notes synthétiques produites et le plan de rédaction du guide.
- Rapport (Draft 2) comprenant le guide pour développeurs de petites centrales hydroélectriques qui fait la fusion des travaux des deux consultants(es).
- Rapport final transmettant le guide pour développeurs de petites centrales hydroélectriques accepté par l'équipe de supervision et intégrant les observations et recommandations de l'atelier de validation.

Pour le/la consultant(e) national(e) :

- Une note sur l'approche méthodologique accompagnée d'un planning détaillé de travail y compris les activités, le calendrier conformément aux termes du contrat est disponible. En sachant que l'utilisation de son temps sera définie de commun accord avec le/la consultant(e) international(e) chef de mission.
- Rapport (Draft 1) sur l'état des lieux des informations générales et données spécifiques nationales collectées.
- Rapport (Draft 2) comprenant les notes synthétiques sur les informations et données spécifiques nationales devant être intégrées au guide.
- Rapport final transmettant le guide pour développeurs de petites centrales hydroélectriques accepté par l'équipe de supervision et intégrant les observations et recommandations de l'atelier de validation.

Méthodologie

La planification des missions sera coordonnée par le/la consultant(e) internationale(e) en partenariat avec son/sa binôme national(e) et l'équipe de supervision. Les consultants(es) détermineront et soumettront individuellement pour adoption, la méthodologie ainsi que les chronogrammes qui leur paraîtront appropriés pour mener à bien la consultation, conformément aux objectifs assignés. Des séances de restitution seront organisées à chaque étape de l'avancement de l'étude.

Chaque consultant(e) devra s'assurer de disposer de toutes les connaissances pour analyser les données techniques disponibles et réaliser des investigations et recherches complémentaires pour atteindre les objectifs qui leur sont assignés. Pour cela, les Consultants(es) doivent effectuer :

- Des réunions et entretiens avec les parties prenantes nationales (public, privé, société civile), les partenaires au développement, les personnes ressources et les membres de toute l'équipe de gestion de projet ;
- Des entretiens approfondis avec les administrations clés concernées (Environnement, Cadastre, Energie, l'Institut Supérieur de Technologie, Petites et Moyennes Entreprises) ;
- Un examen et une étude de la documentation clé (par exemple, document de projet, documents d'étude ou de diagnostic sur le secteur énergétique, Politique Energétique Décentralisée, Document d'opérationnalisation du Fonds National de Garantie et d'Investissement, etc.) ;
- L'exploitation et l'analyse des informations collectées pour la production de leurs rapports.

Les Consultants(es) tiendront compte du fait que ce guide se veut une aide à la réflexion sur la mise en place d'une société de projet qui développera et détiendra un petit projet hydroélectrique. Le guide met en évidence la complexité

et la multiplicité des facteurs qui entrent en jeu, aux niveaux techniques, environnemental et financier. Il présente également les différents aspects des politiques, réglementations et procédures administratives.

Pour faciliter sa lecture, le guide sera rédigé de manière concise, avec des exemples, des encadrés, des illustrations et des photos. Il explique également les termes les plus utilisés dans le domaine de la création d'une société de projet et de la petite hydroélectricité. Ce guide n'étant pas un document destiné uniquement aux initiés, il doit utiliser un langage commun compréhensible par les différentes catégories d'acteurs impliqués dans les projets PCH. Aussi, le guide n'a pas vocation à être un catalogue, ni à être exhaustif. Il vise avant tout à faire prendre conscience au porteur de projet de l'ensemble et de la multiplicité des facteurs à prendre en compte afin de permettre une réflexion spécifique sur chaque projet.

Ce guide, conçu comme un document pratique, comprend également :
- une bibliographie sélective pour le lecteur souhaitant approfondir certains sujets ;
- les écueils évidents à éviter absolument ;
- une approche transparente et responsable à promouvoir et à appliquer;
- un index permettant de se situer dans l'œuvre ;
- un répertoire de sites Web à la fin du document.

L'ouvrage est présenté sous forme de fiches :
- la lecture de ces fiches peut se faire de manière indépendante même si ces fiches se complètent globalement les unes les autres,
- ces fiches sont perfectibles et pourront être réactualisées dans l'avenir,
- d'autres fiches pourront être ajoutées ultérieurement au besoin.

En raison des mesures restrictives prises à travers le monde pour limiter la propagation du COVID-19, certains pays ont suspendu les déplacements internationaux. Si tel est le cas dans le pays de résidence du/de la consultant(e) international(e), en attendant la levée de la suspension, il/elle travaillera à distance en s'appuyant sur le/la consultant(e) national(e) pour mener à bien la mission. Les échanges d'informations et de documents se feront par l'intermédiaire du Chef de Projet qui présidera régulièrement des téléconférences par Skype ou par Zoom avec l'équipe. Si ces mesures de restrictions sont levées avant la fin des travaux, le/la consultant(e) international(e) rejoindra son site de travail à Bangui. Il/elle pourra alors prétendre au remboursement de son titre de transport et au paiement des DSA.

La Direction du Bureau du PNUD en RCA et la chargée du Programme Environnement, le Chef de Projet, le Consultant International, Assistant technique du Projet assureront le contrôle-qualité de tous les produits de la mission, en consultation avec le Centre Régional du PNUD pour l'Afrique et le Coordonnateur de la Cellule de Coordination du Programme d'Electrification rurale.

V. COMPETENCES

Corporate :
- Démontre l'intégrité en modélisant les valeurs et les normes éthiques des Nations Unies
- Promeut la vision, la mission et les objectifs stratégiques du PNUD
- Affiche la sensibilité et l'adaptabilité de culture, de sexe, de religion, de race, de nationalité et d'âge
- Traite toutes les personnes de façon équitable sans favoritisme

Technique :
- Exécuter de façon efficace et efficiente les activités visant l'atteinte des résultats du projet ;
- Être motivé et démontrer une capacité à poursuivre son développement personnel et à apprendre ;
- Être capable d'exécuter plusieurs tâches en même temps et de travailler sous pression et sans préavis ;
- Être familiarisé avec la formulation et la rédaction des projets et/ou programmes de changements climatiques ;
- Avoir une forte capacité d'écoute ;
- Avoir une capacité à gérer le temps et à respecter les délais ;
- Disposer d'excellentes capacités rédactionnelles et de production des documents de qualité ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Power Point, …) ;
- Démontrer de bonnes aptitudes en communication écrite et orale en français.

Communication : Excellentes compétences rédactionnelles et de communications orales en français

Professionnalisme :

- Aptitude démontrée dans la réflexion analytique ;
- Excellentes capacités d'organisation, de rédaction et de rapportage ;
- Capacité de travailler de façon autonome, planifier, hiérarchiser et livrer les tâches dans les délais impartis.

Travail en équipe :

- Ouverture d'esprit et capacité à recevoir/intégrer les feedbacks
- Capacité à travailler sous pression
- Capacité à travailler dans un environnement multiculturel

VI. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES

1. Consultant(e) International(e)

Education :

- Diplôme d'études supérieures (au moins Bac+5) en génie électrique/électromécanique, en développement de l'hydroélectricité et des énergies nouvelles et renouvelables ou équivalent.

Expériences professionnelles :

- Avoir une expérience d'au moins dix (10) années dans le secteur de l'hydroélectricité, dans la production, la distribution et la commercialisation de l'énergie électrique ;
- Une bonne connaissance des problématiques de la technologie des microcentrales hydroélectriques ;
- Disposer d'excellentes compétences en communication et de rédaction de documents de portée internationale similaire à celui demandé dans cette étude (Produire au moins un document publié ou les liens électroniques des publications).
- Avoir une maîtrise de l'outil informatique des logiciels sous Office (Word, Excel, Power Point, Publisher…) ;

Langue :

- Parfaite maîtrise de la langue française (écrit et oral)
- Familiarité avec l'anglais est un atout.

2. Consultant(e) national(e)

Education :

- Diplôme d'études supérieures (au moins Bac+4) en génie électrique/électromécanique, en développement de l'hydroélectricité et des énergies nouvelles et renouvelables ou équivalent.

Expériences professionnelles :

- Avoir une expérience d'au moins dix (5) années dans le secteur de l'hydroélectricité, dans la production, la distribution et la commercialisation de l'énergie électrique ;
- Une bonne connaissance des problématiques de développement des microcentrales hydroélectriques ;
- Disposer d'excellentes compétences en communication et de rédaction de documents de portée nationale similaire à celui demandé dans cette étude (Produire au moins un document publié ou les liens électroniques des publications).
- Avoir une maîtrise de l'outil informatique des logiciels sous Office (Word, Excel, Power Point, Publisher…) ;

Langue :

- Parfaite maîtrise de la langue française (écrit et oral) et du Sangö
- Familiarité avec l'anglais est un atout.

VII. DOSSIER DE SOUMISSION

Une proposition technique incluant :

- Une lettre de motivation adressée au Représentant Résident du PNUD en RCA ;
- Les contacts (adresse mail et téléphone) de trois personnes de références pouvant témoigner de vos qualités professionnelles et morales ;
- Une note explicative sur la compréhension des Termes de Référence et les motivations de la candidature ;
- Une brève présentation de l'approche méthodologique et de l'organisation de la mission envisagée.

Une offre financière incluant : les honoraires du consultant, précisant, sur la base de l'approche forfaitaire, le montant des indemnités journalières, le nombre de jours de travail prévus, sur la base de produits/livrables précis et mesurables (qualitatifs et quantitatifs), même si les paiements seront effectués par tranches ou en une seule fois à l'achèvement total du contrat.

Si le/la candidat(e) international(e) retenu(e) est dans un pays où les vols sont suspendus, le remboursement de son titre de transport et le paiement de ses DSA ne pourront intervenir que si les vols sont rétablis et qu'il/elle a effectué le voyage sur le site de la mission à Bangui, République Centrafricaine.

VIII. CRITERES D'EVALUATION

L'évaluation des offres se déroule en deux temps. L'évaluation des propositions techniques est achevée avant l'ouverture et la comparaison des propositions financières.

La proposition technique sera évaluée sur son degré de réponse par rapport aux termes de référence et sur la base des critères suivants :

Critères d'évaluation	Points (%)
Consultant(e) International(e)	
1. La compréhension des TdRs	**15**
2. La conformité du plan de travail et de la méthodologie proposée avec les termes de référence	**25**
2.1. Approche méthodologique ✓ Compréhension de la mission …… 5 points ✓ Clarté …….. 2 points ✓ Cohérence de l'approche …….. 8 points	15
2.2. Plan de travail conforme à la méthodologie ✓ Exhaustivité ……. 5 points ✓ Clarté …… 1 point ✓ Cohérence …… 4 points	10
3. Qualifications et compétences	**50**
3.1. Qualifications et expériences générales Diplôme d'études supérieures (au moins Bac+5) en génie électrique/électromécanique, en développement de l'hydroélectricité et des énergies nouvelles et renouvelables ou équivalent ✓ Master 1 …… 7 points ✓ Master 2 …… 10 points ✓ Doctorat …… 15 points	15
3.2. Au moins dix (10) ans d'expérience dans le secteur de l'hydroélectricité, dans la production, la distribution et la commercialisation e l'énergie électrique ✓ Moins de 10 ans …….. 5 points ✓ Egal à 10 ans …….. 15 points ✓ Plus de 10 ans …… 20 points	20
3.3. Expériences pertinentes pour la mission ✓ Une bonne connaissance des problématiques de la technologie des microcentrales hydroélectriques …….. 5 points ✓ Disposer d'excellentes compétences en communication et de rédaction de documents de portée internationale : o Sans mission similaire …… 10 points o Au moins 1 mission similaire …….. 15 points	15
4. Capacités linguistiques	**10**
4.1. Parfaite maîtrise de la langue française (écrit et oral)	6
4.2. Familiarité avec l'anglais.	4
Total note technique pour le/la consultant(e) international(e)	**100**
Consultant(e) national(e)	
1. La compréhension des TdRs	**15**
2. La conformité du plan de travail et de la méthodologie proposée avec les termes de référence	**25**
2.1. Approche méthodologique ✓ Compréhension de la mission …….. 5 points ✓ Clarté …….. 2 points	15

✓ Cohérence de l'approche …… 8 points	
2.2. Plan de travail conforme à la méthodologie ✓ Exhaustivité …… 5 points ✓ Clarté …… 1 point ✓ Cohérence …… 4 points	10
3. Qualifications et compétences	**50**
3.1. Qualifications et expériences générales Diplôme d'études supérieures (au moins Bac+4) en génie électrique/électromécanique, en développement de l'hydroélectricité et des énergies nouvelles et renouvelables ou équivalent ✓ Maitrise …… 8 points ✓ Master 2 …… 12 points ✓ Doctorat …… 15 points	15
3.2. Au moins cinq (5) ans d'expérience dans le secteur de l'hydroélectricité, dans la production, la distribution et la commercialisation e l'énergie électrique ✓ Moins de 5 ans …… 5 points ✓ Egal à 5 ans …… 15 points ✓ Plus de 5 ans …… 20 points	20
3.3. Expériences pertinentes pour la mission ✓ Une bonne connaissance des problématiques de développement des microcentrales hydroélectriques …… 5 points ✓ Disposer d'excellentes compétences en communication et de rédaction de documents de portée internationale : o Sans mission similaire …… 10 points o Au moins 1 mission similaire …… 15 points	15
4. Capacités linguistiques	**10**
4.1. Parfaite maîtrise de la langue française (écrit et oral) et sangö	7
4.2. Familiarité avec l'anglais.	3
Total note technique pour le/la consultant(e) national(e)	**100**

Seront jugées qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70% de la note maximale de 100 points ; cette note technique sera pondérée à 70%.

Dans une deuxième étape du processus d'évaluation, les enveloppes financières seront ouvertes et les offres financières comparées.

Le marché ou le contrat sera attribué au (à la) Consultant(e) ayant présenté le meilleur score combiné - rapport qualité/prix, évaluation cumulative - (Technique pondérée à 70% + Financière à 30%) applicable pour les services intellectuels plus complexes suivant les exigences des TDRs ;

Cette note financière combinée à 30% est calculée pour chaque proposition sur la base de la formule suivante : Note financière A = [(Offre financière la moins disante) / Offre financière de A] x 30

N.B : Les services demandeurs détermineront avec les Opérations l'option la plus adaptée en fonction de leurs besoins.

Eligibilité pour l'évaluation technique

Consultant(e) international(e)

- Diplôme d'études supérieures (au moins Bac+5) en génie électrique/électromécanique, en développement de l'hydroélectricité et des énergies nouvelles et renouvelables ou équivalent ;
- Avoir une expérience d'au moins dix (10) années dans le secteur de l'hydroélectricité, dans la production, la distribution et la commercialisation de l'énergie électrique ;
- Une bonne connaissance des problématiques sur la technologie des microcentrales hydroélectriques ;

Consultant(e) national(e)

- Diplôme d'études supérieures (au moins Bac+4) en génie électrique/électromécanique, en développement de l'hydroélectricité et des énergies nouvelles et renouvelables ou équivalent ;

- Avoir une expérience d'au moins cinq (5) années dans le secteur de l'hydroélectricité, dans la production, la distribution et la commercialisation de l'énergie électrique ;
- Une bonne connaissance des problématiques de développement des microcentrales hydroélectriques.

Mode de paiement

Le tarif journalier doit être "tout - inclus"[1] et une feuille de temps de travail doit être soumise par le consultant, dûment approuvé par le superviseur du consultant, qui doit servir de base pour le paiement des frais.

Par Heure	Monnaie	Montant
Par jour - Oui	Monnaie	Montant
Par semaine	Monnaie	Montant

Les modes de paiement seront les suivants :

Consultant(e) international(e)

Livrables	Echéancier à la signature du contrat	Part (%)
Livrable 1 : Remise de la note sur l'approche méthodologique accompagnée d'un planning détaillé de travail y compris les activités, le calendrier conformément aux termes du contrat	07 jours	20
Livrable 2 : Remise du Rapport (Draft 1) comprenant les notes synthétiques produites et le plan de rédaction du guide accepté par l'équipe de supervision	22 jours	20
Livrable 3 : Remise Rapport (Draft 2) comprenant le guide pour développeurs de petites centrales hydroélectriques qui fait la fusion des travaux des deux consultants(es) accepté par l'équipe de supervision	32 jours	20
Livrable 4 : Remise du Rapport final transmettant le guide pour développeurs de petites centrales hydroélectriques accepté par l'équipe de supervision et intégrant les observations et recommandations de l'atelier de validation	44 jours	40
DSA et transport, payés à l'arrivée pour la mission (si les vols sont rétablis et que le/la Consultant(e) International(e) est effectivement à Bangui)		
TOTAL		**100%**

Consultant(e) national(e)

Livrables	Echéancier à la signature du contrat	Part %)
Livrable 1 : Remise de la note sur l'approche méthodologique accompagnée d'un planning détaillé de travail y compris les activités, le calendrier conformément aux termes du contrat	07 jours	20
Livrable 2 : Rapport (Draft 1) sur l'état des lieux des informations générales et données spécifiques nationales collectées validé par le/la consultant(e) internationale(e) et accepté par l'équipe de supervision	27 jours	20
Livrable 3 : Rapport (Draft 2) comprenant les notes synthétiques sur les informations et données spécifiques nationales devant être intégrées au guide validé par le/la consultant(e) internationale(e) et accepté par l'équipe de supervision	37 jours	20
Livrable 4 : Remise du Rapport de l'atelier de validation et du Rapport final transmettant le guide pour développeurs de petites centrales hydroélectriques accepté par l'équipe de supervision et intégrant les observations et recommandations de l'atelier de validation	44 jours	40
TOTAL		**100%**

Temps requis pour l'exécution des demandes de paiement

[1] Tout - inclus implique que tous les coûts (frais professionnels, les assurances, le transport local, les communications, les consommables, etc.) qui pourraient être encourus par le consultant sont déjà pris en compte dans le montant final présenté dans la proposition.

	L’exécution des demandes de paiements sera assujettie à l’examen et l’approbation des livrables par le(s) superviseur (s) affecté(s) au projet dans les 30 jours.

NB: Les candidatures féminines sont vivement souhaitées.